

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ndindi : des médicaments pour les communautés locales

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre du Fonds de développement des communautés locales (FDCL) du permis "Nyanga Mayomb" par Maurel & Prom, le conseiller du ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines, en charge de la responsabilité sociétale des entreprises, Eddy Moubamou Mounanga Bounda, a procédé le week-end écoulé à la livraison de médicaments d'une valeur de 10 millions de FCFA au Centre médical de Ndindi, dans la province de la Nyanga.

"Grâce à la politique du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à travers la loi en vigueur régissant le secteur des hydrocarbures, un nouveau souffle a été insufflé aux Fonds de concours en général et de développement des communautés locales. Plus qu'hier, ces Fonds sont une réalité palpable",

a souligné le collaborateur du ministre du Pétrole. "C'est aussi le cas dans le Moyen-Ogooué avec des écoles, des forages et des ambulances médicalisées pour la province de l'Estuaire dans le Komo-Océan", a-t-il ajouté.

"Au nom des communautés de la Haute-Banio, nous sommes heureux de voir se réaliser aujourd'hui les promesses de la Commission quadripartite. Nous sommes heureux pour les autres réalisations de cette Commission comme la réfection de l'hôpital et de l'école communale de Ndindi, y compris pour la réhabilitation du bâtiment servant de logements aux enseignants", s'est réjoui Wilfried Anicet Manfoumbi, représentant des communautés locales, souhaitant que "d'autres projets en cours puissent arriver à leur terme l'année prochaine".

Notons que depuis qu'il est à la tête du ministère du Pétrole, Vincent De Paul Massassa, a fait



Les officiels lors de la remise des lots de médicaments.

du Fonds de développement des communautés locales son cheval de bataille. C'est un Fonds mis

en place au niveau des contrats de partage de production (CPP), pour aider au développement

des localités situées dans les environs des sites de l'exploitation pétrolière.

Port-Gentil : plus d'une vingtaine de bacheliers pris en charge par un généreux bienfaiteur



Vue de quelques bacheliers au départ de Port-Gentil.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

ROMAIN Kerault, un compatriote généreux, va prendre en charge les démarches entreprises par plus d'une vingtaine de bacheliers de la commune de Port-Gentil pour la suite de leur scolarité.

Pour la deuxième année consé-

cutive, "Actions Positives", une Association de jeunes Marigovéens qui se positionne depuis 2015 comme une force de propositions, va accompagner les jeunes étudiants dans l'achat des billets de passage (par bateau) aller/retour vers Libreville la capitale gabonaise où les nouveaux bacheliers doivent effectuer certaines démarches liées

à la poursuite de leurs études au niveau supérieur.

Il s'agira également, pour cette année académique, de prendre en charge les frais liés à l'obtention de passeports pour les étudiants désireux de poursuivre leurs cursus hors du pays. Les néo-bacheliers auront aussi droit à des journées d'orientation, toujours à l'initiative de l'Association. Le projet, présenté au parrain, n'a pas laissé celui-ci indifférent.

Selon un parent venu au port môle de Port-Gentil le 2 septembre accompagner son enfant bénéficiaire de cet élan de solidarité, le geste est à saluer : "Les personnes avec le cœur sur la main comme ce monsieur sont rares de nos jours. Vraiment, il nous soulage beaucoup, nous les parents qui ne disposons pas de moyens financiers en cette période de Covid-19 marquée par le chômage et les difficultés de toutes sortes. Nous lui disons merci beaucoup".

Débarrasser le 3e arrondissement des épaves



La maire N'Kombé (casquette) sur le terrain.

UN combat du maire N'Kombé.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

L'ÉDILE du 3e arrondissement de Port-Gentil, Paul N'Kombé, a fait vendredi dernier le tour de sa circonscription administrative. But, recenser et se débarrasser des épaves de toutes sortes visibles le long des artères de son arrondissement.

Installé dans ses fonctions en juillet 2021 à la suite de la disparition brutale de son prédécesseur, Jean-Marcellin Evindi Nkorouna,

Paul N'Kombé dit s'être attelé à identifier les priorités absolues de son mandat. L'assainissement et la propreté de l'arrondissement y viennent en bonne place. Il ne dérogera pas, a-t-il dit, à cet impératif commun à tous les arrondissements – avant l'arrivée des pluies – qu'est le curage des caniveaux. Il assure aussi vouloir résoudre le problème récurrent des inondations dans le Centre-ville, entre l'hôtel Mandji et la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). "Depuis lundi, une équipe a été commise pour procéder au curage du caniveau identifié", a-t-il confié. Non sans ajouter que "les épaves de voitures qui enlaidissent la cité, il n'y a pas qu'au 3e arrondissement qu'on les trouve. Toute la ville en est infestée, et cela se transforme en nids de nombreux vecteurs de maladies". Le maire Paul N'Kombé inscrit son initiative dans le programme dit "POG2VP" ou "Port-Gentil Ville Propre Ville Prospère" lancé par l'édile de Port-Gentil, Gabriel Tchango.